





-AVIS DE CONVOCATION-

Séance ordinaire du conseil d'établissement
Mardi 10 février 2026 à 18h45
 Ordre du jour
 École Saint-Sacrement

	Rôle du C.É. LIP	Temps
1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum	Art.61	2 min.
2. Adoption du projet d'ordre du jour	Adopter	2 min.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 	Adopter Art. 69	5 min.
4. Parole au public		5 min.
5. Parole au représentant du comité de parents		5 min.
Décision/Consultation		
6. Campagnes de financement <ul style="list-style-type: none"> • Canettes : retour et suggestion prochaine collecte • Biscuits coup de cœur : organisation du 13 février 		
7. Approbation de la grille-matières	Approbation Art. 86 et 89	
8. Politique 219 	Information Art.239	
9. Objectif, critères et répartition des ressources 	Consulte Art. 79	20 min.
10. Critères de sélection des directions d'école 	Consulte Art.96.22	20 min.
Nouvelles de l'école		
11. Service des professionnels		
12. Service de garde		
13. Parole aux enseignants et direction		
14. Questions diverses		
15. Date de la prochaine assemblée : 7 avril 2026		
16. Ajournement ou levée de l'assemblée		

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Fanny Traversy, présidente